

DQ-27 – QUES83

Date : 12 janvier 2007



QUESTION

Sécurité maritime.

Le comité Termpol d'Énergie Cacouna demande de tenir compte des haut fonds, d'identifier les hauts fond de 11.2 mètres.

Est-ce que l'initiateur du projet a identifié les hauts fonds dans le secteur et le cas échéant, à quel niveau d'eau ? Est-ce que des spécialistes de la sécurité maritime peuvent nous faire part de cela.

RÉPONSE

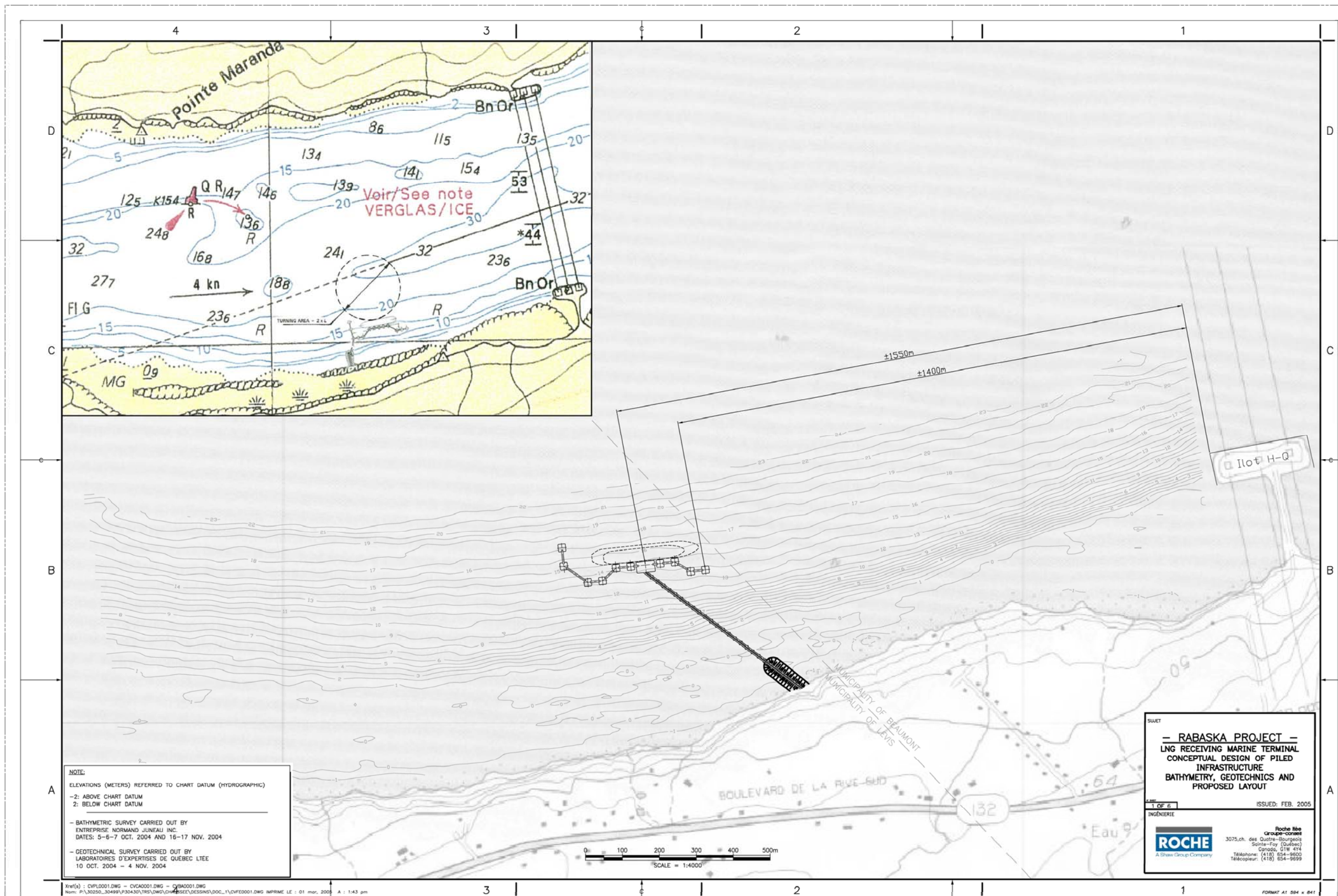
Contrairement au cas d'Énergie Cacouna, aucun haut-fond n'a été détecté dans le secteur d'implantation de la jetée de Rabaska. Un relevé bathymétrique y a été réalisé en octobre 2004. Les résultats sont montrés sur la figure jointe.

Ces données ont été utilisées pour affiner les données générales publiées par le Service hydrographique du Canada. Les relevés ont été réalisés depuis la limite des hautes eaux jusqu'au niveau de la profondeur -20 m (à marée basse), et sur une distance de 3 km en amont des îlots des tours Hydro-Québec. L'espacement entre chaque ligne de relevé était en général de 60 m, et de 30 m à proximité immédiate de la jetée.

Comme on peut le voir sur la figure jointe, les isobathes suivent un schéma régulier parallèle à la berge, sans particularités qui pourraient affecter la navigation.

Nous concluons qu'il n'y a pas de haut-fond pouvant gêner les manœuvres d'un méthanier dans ce secteur.

Relevés bathymétriques du secteur d'implantation de la jetée



Note : Ne pas tenir compte de la conception de la jetée figurée sur ce plan qui est ancienne (2004) et a depuis été modifiée.